



Infos mairie



Budget commune



Aménagements

#La lettre aux Thironnais



www.mairie-thiron-gardais.fr
www.terresdeperche.fr

  @ThironGardais

Fresque sur le mur de la mairie



Thiron sous la neige !



Graffiti Thiron en conception



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Terres de Perche

n°41

Bulletin téléchargeable sur www.mairie-thiron-gardais.fr



ETAT CIVIL

NAISSANCES

15 mars Valentin GARCON

19 mars Kleyton THURET

DÉCÈS

19 janvier GRAFFIN Madeleine née FOUCAULT

29 janvier PIGEARD Lucien

12 février SELLE Annick née DUWAT

17 février CARRE Odette née CHEVEREAU

24 février EMONET Thérèse née LEHOUX

2 mars VACHEROT Patrick

22 mars BOUTHRY Roland

PROCHAINS CONSEILS

Les séances du prochain conseil municipal de Thiron-Gardais sont ouvertes au public et se tiendront en salle du conseil :

Vendredi 7 mai et vendredi 4 juin

HORAIRES MAIRIE

Lundi et vendredi ; 15h à 18h

Mardi et jeudi : 9h à 12h et 14h à 18h

Mercredi ; 9h à 12h

Samedi : 10h à 12h

Contact mail : lamairie@mairie-thiron-gardais.fr

Téléphone : 02 37 49 42 50

HORAIRES DECHETERIE

Lundi ; 14h à 17h30

Mercredi, vendredi, samedi: 9h à 12h et 14h à 17h30

HORAIRES MEDIATHEQUE

Mardi de 16h à 17h et vendredi de 16h à 18h

Mercredi, et samedi matin de 10h à 13h



ÉDITO

Victor PROVÔT, Maire de Thiron-Gardais



Comment s'est passé la vaccination sur Thiron-Gardais ?

Ce début d'année est marqué par le lancement de la vaccination et il aura fallu être patient aux vues des doses qui arrivent au compte-goutte. Grâce à la mobilisation de tous, médecins, pharmaciens, infirmières et à la commission des solidarités, la vaccination de tous les plus de 75 ans volontaires a été réalisée sur les centres de Nogent-le-Rotrou et La Loupe. La maison de retraite de Thiron-Gardais a été la première à être vaccinée et après les plus de 70 ans, la vaccination est ouverte à partir de 55 ans dans les centres de vaccination, pharmacie ou auprès de votre médecin.

Le budget 2021 vient d'être voté, quels sont les investissements prévus ?

Au-delà d'une nouvelle tranche de travaux de l'église abbatiale qui devrait débiter cet été, les travaux de la première phase du Bourg Centre autour du pôle administratif, écoles de l'avenue de la gare prend forme. Nous venons d'acquiescer l'ancien crédit mutuel afin de regrouper : le secrétariat de mairie, le bureau de poste, un espace France Service, un espace numérique et de travail partagé, une salle de réunion et à l'étage, avec un accès rue Texier Gallas, trois cabinets médicaux. Ce projet est essentiel pour maintenir les services de proximité et la place de Thiron-Gardais comme pôle de centralité du Perche Thironnais. Les écoles terminent de se numériser et il est prévu des travaux d'isolation d'une partie des classes de l'école élémentaire. Enfin, entre les écoles et la salle des fêtes, un logement communal sera aménagé en gîte de six personnes, en attendant le démarrage des travaux de la salle des fêtes repoussé à 2022.

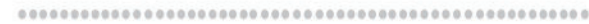
Pourquoi cette décision de fermeture de la piscine ?

La commune qui assume seule la gestion et les travaux de cet équipement depuis 50 ans, ne peut plus le faire seul. Avoir une piscine pour un bourg comme Thiron-Gardais est une vraie chance, c'est même vital pour l'apprentissage de la natation. Cependant, l'équipement est sous perfusion depuis plusieurs années et les rustines à plusieurs centaines de milliers d'euros ne sont plus possibles. Il en va de la sécurité des usagers, c'est une décision difficile mais nécessaire en attendant de travailler sur un projet intercommunal pour l'apprentissage de la natation sur le Perche Thironnais.



Les élections départementales et régionales auront lieu les dimanches 20 et 27 juin.

Etant donné qu'il y a deux élections, il y aura deux bureaux de vote, certainement à la mairie et à l'école ou salle des fêtes. Les volontaires pour tenir le bureau de vote sont appelés à se présenter en mairie. Merci pour votre intérêt à la vie démocratique de notre territoire.



ENQUETE INSEE

Notre village a été sélectionné pour participer à l'enquête INSEE. Vous pouvez ainsi être sollicités par les services de l'état ou une entreprise qui a été chargée de réaliser ce travail.

Pour rappel, répondre à cette enquête est obligatoire sous peine de poursuites.



CHIFFRE COVID DU MOIS

150 appels ont été passés pour organiser la vaccination des personnes de plus de 70 ans.



Depuis le 6 avril 2021, vous avez la possibilité d'établir une procuration depuis votre ordinateur ou smartphone.

La demande de procuration s'effectuera en plusieurs étapes :

- vous réaliserez votre demande sur le site www.maprocuracion.gouv.fr et vous authentifieriez via FranceConnect ;
- vous devrez indiquer la commune dans laquelle vous êtes inscrit, l'identité de la personne en charge de voter à votre place et si vous lui donnez procuration uniquement pour la prochaine élection ou bien pour une période donnée ;
- puis, un numéro de dossier vous sera attribué et vous devrez le présenter, avec votre pièce d'identité, dans un commissariat ou une gendarmerie afin de faire vérifier votre identité auprès d'un officier ou d'un assistant de police judiciaire ;
- votre demande sera ensuite immédiatement transférée vers la commune d'inscription de l'électeur choisi ;
- la commune d'inscription vérifiera si tout est conforme et vous recevrez un mail de confirmation.

A retenir : cette nouvelle télé-procédure n'est pas obligatoire. Vous pourrez toujours opter pour un formulaire papier.

A noter : plus besoin de vous justifier si vous



DECLARATION OISEAUX (poules)

Depuis 2006, tout propriétaire d'oiseau (poules et autres volatiles) est tenu de le déclarer à la mairie de sa commune : "Tout détenteur d'oiseaux est tenu d'en faire la déclaration auprès du maire du lieu de détention des oiseaux." (Arrêté du 24 février 2006 relatif au recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale en vue de la prévention et de la lutte contre l'influenza aviaire - Article 1)

Chers habitants,

Nous tenions à vous rappeler qu'il est



Défendu de déposer des déchets et des encombrants au sol sous peine de poursuites

Passible de 68 à 450 € d'amende selon les articles R365-8 et R632-1 du code pénal

Tous ensemble participons à une **bonne gestion de nos déchets** en les plaçant dans les **bons conteneurs** ou en les amenant en **déchèterie** !

Les déchets qui sont déposés à coté des poubelles (cartons, bois, bouteilles, bouchons, sacs poubelle...) sont considérés comme des **dépôts sauvages**.

Ces dépôts sauvages entraînent des problèmes de **salubrité**, de la **pollution**, ils **augmentent les coûts de traitement** de nos déchets et **enlaidissent notre environnement**.

Faisons preuve de **civisme** et de **respect**, pour nos voisins et pour les personnes qui ramassent nos déchets.

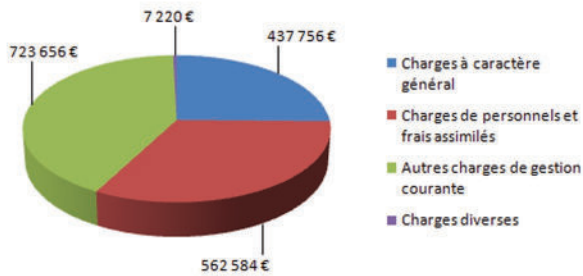


Merci de ne déposer AUCUN déchet sur le sol.

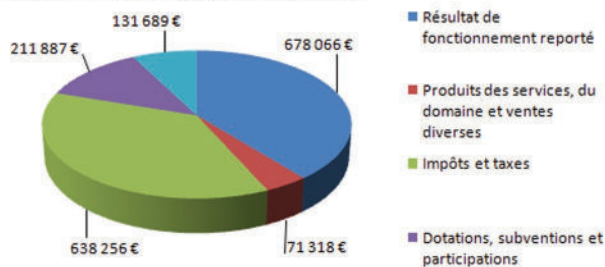
Plus d'informations sur notre site internet www.sictom-nogentlerotrou.fr/tri

Le conseil municipal de Thiron-Gardais a voté le budget primitif 2021 le 9 avril dernier

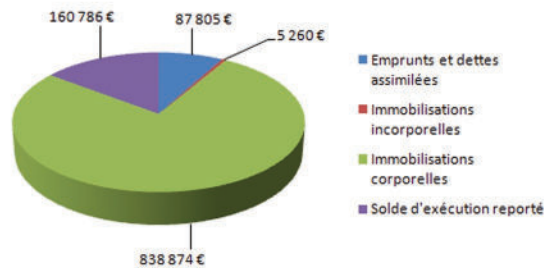
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



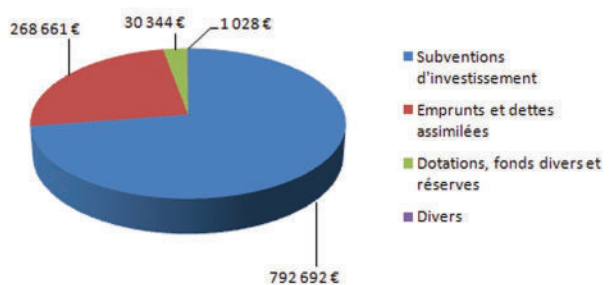
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

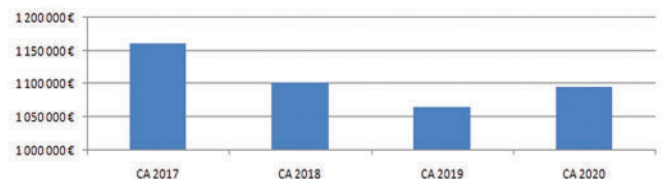


RECETTES D'INVESTISSEMENT



EVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

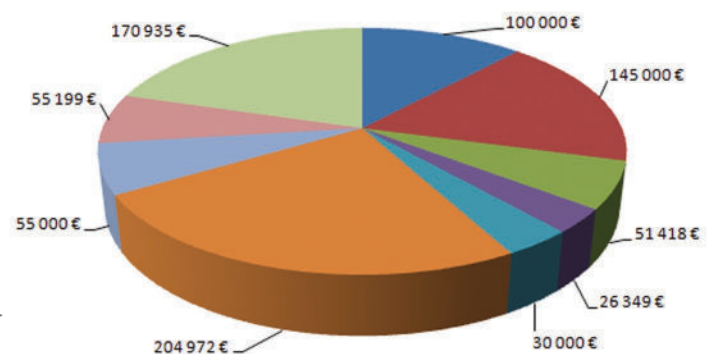
	CA2017	CA2018	CA2019	CA2020
Dépenses de fonctionnement	1 161 500€	1 103 320€	1 065 142€	1 095 857€



PERSPECTIVES ET RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021

Achat des locaux pour l'Espace France Services	100 000 €
Aménagement des locaux pour Espace France Services	145 000 €
Fenêtres école primaire	51 418 €
Plan Ecole numérique 2020	26 349 €
Création gîte communal	30 000 €
Travaux sauvegarde église tranche 2	204 972 €
Enfouissement des lignes avenue de la gare	55 000 €
Travaux divers	55 199 €
Restes à réaliser 2020	170 935 €

TOTAL 838 873 €



BON A SAVOIR

Un budget municipal regroupe les recettes et les dépenses qui permettent à la collectivité de fonctionner et de proposer des services aux habitants. Les recettes du village viennent des impôts locaux, des dotations de l'Etat, des compensations aux dotations par la CdC Terres de Perche, des produits des services ...

Deux types de dépenses.

Dépenses de fonctionnement qui concernent tout ce qui permet au village de fournir des services aux usagers (charges de personnel, entretien des équipements, du patrimoine, des écoles, nettoyages des routes ...) et dépenses d'investissement qui concernent les travaux et achats de matériels pour améliorer et développer les services à la population.



Enfouissement des lignes

Les travaux dans le cadre du projet Bourg Centre continuent leurs avancées sur la phase 1. L'avenue de la gare (qui sera d'ailleurs rebaptisée rue de la gare dans les mois à venir) a vu son paysage changé avec la suppression de la haie afin de permettre l'enfouissement des fourreaux. Prochaine étape, la bascule électrique pour alimenter le réseau sous terrain avant la dernière étape, l'enlèvement des poteaux et l'installation d'un éclairage public qui interviendra en 2022.

Massifs fleurs

Chaque année, notre commune essaie d'apporter quelques éléments pour embellir notre commune. Grâce à votre investissement et à celui de nos employés communaux accompagnés par la commission fleurs, nous progressons année après année et nous vous en remercions.

Cette année, deux massifs ont déjà été améliorés, le massif de la ruelle des jardins (rue Jean Moulin) et le terre plein de la rue de Gardais.

Nous comptons aussi sur vous pour fleurir vos jardins afin d'essayer d'obtenir le label «village fleuri».



Terre plein rue de Gardais aménagé avec de la pouzzolane rouge à la place du gravier gris



A la demande des riverains, nous avons procédé à un aménagement nécessaire pour plus de couleur et de propreté



Terre plein rue maison neuve

Afin de sécuriser l'entrée dans la rue de la maison neuve, elle sera mise en sens unique dans les prochaines semaines, conformément au sondage des résidents qui avait été fait lors du dernier mandat.

Ce sera l'occasion d'aménager un nouveau terre plein afin d'apporter de la verdure dans ce secteur très bétonné.

La rue Georges Brassens passera également en sens unique et la sortie se fera par la rue de la maison neuve.



FERMETURE PISCINE DANS LE PERCHE THIRONNAIS

Le conseil municipal a dû prendre une décision difficile en actant la fermeture définitive de la piscine. Ce monument de la vie thironnaise a marqué des générations entières. Hélas, malgré les efforts de la commune et des employés municipaux, les travaux à y effectuer sont devenus trop lourds pour être investis. En effet, dans l'état actuel, la couverture du petit bassin n'assure plus la sécurité de la structure. Mais il faut aussi compter sur le dallage à remplacer, les problèmes d'infiltration du petit bassin, le liner du grand bassin à refaire également, en plus de travaux pour stabiliser la structure qui s'est fissurée à cause d'un mouvement de terrain. Enfin, le système de filtration de la machinerie est à changer. La facture à prévoir est de plusieurs centaines de milliers d'euros à ajouter au déficit structurel de l'infrastructure que seule notre commune assume.

C'est avec le coeur lourd que cette décision a été prise tant chaque thironnais et thironnaise possède de beaux souvenirs au sein de cet équipement.

Nous travaillons actuellement avec la communauté de communes pour étudier des solutions afin de maintenir l'apprentissage de la natation dans le Perche Thironnais.



APPEL AUX JEUNES MOTIVES

Le comité des jeunes verra son assemblée générale se tenir au courant du mois de juin.

Tous les jeunes de plus de 12 ans qui sont intéressés pour intégrer le comité peuvent se faire connaître en envoyant un mail ou en se faisant connaître auprès du Maire ou de Florent Roy, adjoint en charge de la jeunesse.

Porter les projets du comité, c'est mettre un pied dans le fonctionnement de notre démocratie et prendre de l'expérience qui servira aux jeunes dans leur future vie active. L'occasion idéale de fournir son CV d'expériences riches et partagées.

Contact mail : cdj.thiron@gmail.com

GRAFFI' THIRON

Un projet de fresques a vu le jour sous l'impulsion du comité des jeunes accompagné par le conseil municipal. Ont été associés à la dynamique, le conseil des sages et le conseil municipal des enfants.

Des réunions de travail se sont tenues pour concevoir les éléments graphiques dans une logique de transmission intergénérationnelle.

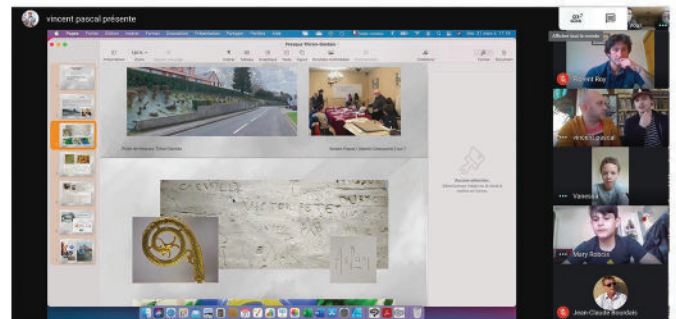
Une fresque orne ainsi le mur de la mairie afin d'interpeller et valoriser l'entrée du centre Bourg. Un travail artistique coloré a été choisi afin d'attirer l'oeil et se démarquer de peintures plus classiques en ayant une oeuvre spécifique.

Ici, c'est Thiron !

Une autre fresque voit le jour sur le fronton de l'école maternelle sur le thème du roman de Renart.

Enfin, la dernière fresque sur le mur de la rue des Tilleuls sera réalisée dans les semaines qui viennent avec les parties prenantes du projet, jeunes et moins jeunes.

Le projet est soutenu par la région via les Projets Artistiques et Culturels du Territoire (PACT).



Réunion en visio avec les artistes pour faire avancer le projet

AVIS DE RECHERCHE

Afin de compléter l'exposition «Thiron-Gardais au temps de la 2ème Guerre Mondiale 1939-1945» qui aura lieu du 14 au 31 juillet 2021, nous avons besoin de vos connaissances, des souvenirs, des anecdotes, des faits de guerre ou faits divers sur les soldats et habitants de notre village à cette époque ou des éléments tel que des photos, des récits, des lettres...

Merci de vous rapprocher de Marie-Jo à la Médiathèque

Contact : Marie Jo Blanchard au 06 78 04 55 11 ou par mail à biblio.tg@orange.fr

Une exposition sur la période des années 50 aux années 90 est en réflexion. Vous avez des photos de Thiron à cette période ? Merci de vos retours afin d'écrire ensemble l'histoire de notre village.

Contact : Franck Dicarlo au 07 83 60 39 02



Tous les jeunes de plus de 16 ans doivent se faire connaître pour participer au recensement national.
Infos sur www.defense.gouv.fr/jdc



Dans le cadre du partenariat avec la gendarmerie nationale et la brigade de Thiron-Gardais, nous sommes à la recherche de référents par quartier afin de diffuser les infos données par les forces de l'ordre.

Merci de vous rapprocher de la mairie afin de proposer votre nom pour remplir cette mission.

PROJET DE PLATEAU MULTI ACTIVITES

Un projet de plateau multi activités multi générationnel est actuellement à l'étude pour accompagner les jeunes et les moins jeunes vers une pratique sportive voire une simple activité physique.

Ainsi, sur le plateau Bernard Jego, l'idée est lancée de mettre en place différemments modules. Exemples : un skate park, du basket 3x3, de la pétanque, du beach soccer, des agrés de musculation, tables de ping pong, espaces de lecture ...

Afin que ce projet soit le vôtre, nous proposons une réunion paritcipative au courant du mois de mai, dès que les conditions sanitaires le permettront.

Vous avez envie de participer à la construction de ce projet ? Le rendez vous est pris !



Suite à la nomination de Laure DE LA RAUDIERE à la présidence de l'ARCEP, Luc LAMIRAULT, ancien maire de Saintigny, devient notre nouveau député.
Permanence au 02 37 81 82 10

Le Centre de loisirs de Thiron-Gardais accueille les enfants de 3 à 11 ans tous les mercredis en période scolaire et du lundi au vendredi sur les vacances scolaires, le centre est fermé aux vacances de Noël et au mois d'août.

En raison des mesures sanitaires, le centre ne peut pas pour le moment faire de sorties. En revanche les intervenants extérieurs sont privilégiés (activités sportives, manuelles, culturelles, artistiques, musique, danse ...).

Les périodes de vacances sont rythmées d'activités ludiques et variées, qui permettent aux enfants de s'ouvrir sur le monde et les autres.

L'accueil de loisirs est un lieu de vie où l'enfant gagne en autonomie et en indépendance. Le cadre mis en place permet aux jeunes de grandir en collectivité et d'œuvrer pour le vivre ensemble.

Les inscriptions sont ouvertes 3 semaines avant chaque vacances et 5 semaines avant celles de juillet.

Contact : MARIE Manon – Directrice ALSH de Thiron-Gardais 07.66.56.68.12 – alsh.thiron@l-elan.fr

UCIA DU BASSIN DE VIE THIRONNAIS

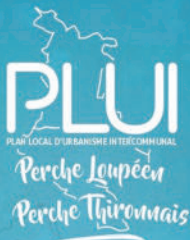
L'Union commerciale du bassin de vie thironnais revit après une période de mise en sommeil.

Une belle dynamique est en train de se créer avec des personnes d'univers variés et complémentaires.

Félicitations au nouveau Président, Nicolas Biard de L'étape des saveurs à Frazé, à Ludovic Lamelet, Ets Lamelet Dallibard, vice Président, Myriam Perrette, directrice du Crédit Agricole, secrétaire et Anthony Guyot de Cocci Market, trésorier de l'association.

Contact : ucia.thiron@gmail.com ou Nicolas au 06 51 43 66 25 - Adhésion : 35€





VOUS AVEZ UN PROJET DE CONSTRUCTION ? MANIFESTEZ-VOUS MAINTENANT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Terres de Perche

POURQUOI ?

A travers l'écriture du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), deuxième étape de l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUI) du Perche Loupéen et du Perche Thironnais, les élus ont défini les ambitions de leur territoire à horizon 2030 dans des domaines touchant au quotidien de chaque habitant du territoire : habitat, équipements, économie, environnement, mobilité...

Afin de traduire concrètement cette stratégie il s'agit désormais de localiser les secteurs qui auront vocation à accueillir ce développement futur mais aussi les espaces à préserver de l'urbanisation.

Pour mener à bien cette étape cruciale, qui aboutira à la définition de nouvelles règles d'urbanisme, les élus ont besoin de connaître vos projets.

QUELS TYPES DE PROJET SONT CONCERNÉS ?

 Construction d'un logement	 Installation ou développement d'une entreprise (création de nouveaux bâtiments ou extension)	 Valorisation touristique	 Changement de destination d'une construction (ex : une ancienne grange en habitation)
---	---	---	--

COMMENT FAIRE PART DE VOTRE PROJET ?

 Un registre d'expression en ligne est accessible via l'adresse www.terres-de-perche.concertationpublique.org	 Un registre d'expression est mis à disposition du public au siège de la Communauté de Communes	 Des courriers peuvent être adressés au Président de la Communauté de Communes Hôtel de Ville - Race de l'Hôtel de Ville 28 240 - LA LOUPE
--	---	--

À NOTER

Faire part de votre projet n'implique pas nécessairement que celui-ci sera réalisable au regard des nouvelles règles d'urbanisme qui seront définies au sein du futur PLUI. Celui-ci sera étudié dans le cadre du projet global et de la législation en vigueur.

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

TELEPHONES A DEPOSER EN MAIRIE



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter votre Commune s'équipe de PanneauPocket

Toute l'actualité de la Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur [Google PlayStore](#) (Android), [AppStore](#) (Apple) ou [AppGallery](#) (Huawei)



Retrouvez également depuis un ordinateur toutes les infos et alertes des communes sur app.panneaupocket.com



100% Anonyme
Gratuit
sans publicité

Donnons une seconde vie à nos téléphones

Recycler votre mobile, c'est contribuer à :



Créer des emplois

En France : pour 25 000 téléphones recyclés, 1 emploi est créé ou maintenu.

En Afrique : 5 ateliers et 27 emplois créés depuis 2010 pour collecter des déchets de mobiles et les renvoyer en France (pour les recycler).



Préserver l'environnement

Les mobiles non réutilisés sont recyclés et leurs métaux récupérés par un éco-organisme.



Soutenir Emmaüs International

10% des mobiles issus du recyclage sont reconditionnés et revendus au profit du réseau Emmaüs International.



bienvivreledigital.fr



SOLIDARITÉ
CARTOUCHE

Fais un geste POUR TA planète

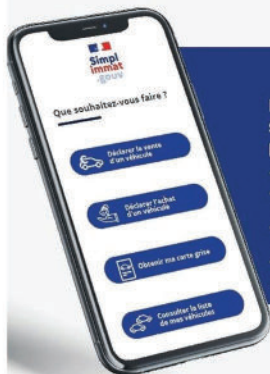
Amène à l'école TES CARTOUCHES VIDES



Simplimmat.gouv

Vendeur, acheteur d'un véhicule d'occasion ?

Avec Simplimmat, simplifiez-vous la vie !



La nouvelle appli officielle, simple et gratuite, pour immatriculer son véhicule

- Démarches simplifiées et sécurisées
- Formalités administratives entièrement dématérialisées
- Protection des données du vendeur et de l'acheteur
- Réception de votre carte grise 2 à 3 jours après l'achat de votre véhicule

Disponible en avant-première dans l'App Store et sur le Play Store

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE

RESPECTEZ LES CONSIGNES



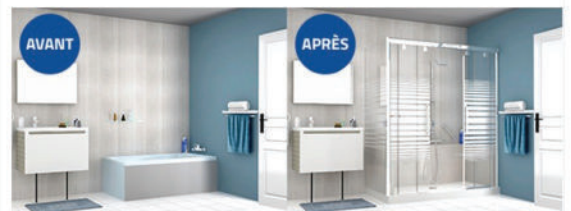
POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

COVID-19 Vous avez des questions sur la coronavirus ? 0 800 130 000

Lettre aux Thironnais n°41 Printemps 2021

Votre baignoire devient une douche sécurisée Installation pour 0 €

Bénéficiez des aides d'ActionLogement



Bénéficiez des aides de l'Etat pour aménager votre habitation

Ça m'intéresse !



SÉCURITÉ



SUR MESURE



SANS GROS TRAVAUX